

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix – Travail – Patrie

 REGION DE L'EST

 DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG

 COMMUNE D'ATOK

 SECRETARIAT GENERAL

 COMMISSION INTERNE DE
 PASSATION DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work – Fatherland

 EAST REGION

 UPPER NYONG DIVISION

 ATOK COUNCIL

 GENERAL SECRETARIAT

 INTERNAL TENDER BOARD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 EN PROCEDURE D'URGENCE**

000004 /AONO/C.ATOK/CIPM/2021 Du 09 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
 REHABILITATION DU FOYER DES JEUNES D'ATOK DANS LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT
 DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINJEC Exercice 2021

Imputation : 26347066412052811226101

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune d'ATOK, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'ATOK, un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation du **foyer des jeunes d'ATOK**, dans la commune d'ATOK, département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

2- ALLOTISSEMENT

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en lot unique :

LOT	DESIGNATION	FINANCEMENT	
03	Réhabilitation du foyer des jeunes d'ATOK	BIP MINJEC Exercice 2021	26347066412052811226101

3- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les prestations à réaliser portent sur :

- ◆ Lot 100 : Les travaux préparatoires ;
- ◆ Lot 200 : Les terrassements et l'implantation ;
- ◆ Lot 300 : Les fondations ;
- ◆ Lot 400 : démolition ;
- ◆ Lot 500 : Les maçonneries et élévation ;
- ◆ Lot 600 : La charpente, la couverture et le plafond ;
- ◆ Lot 700 : Les menuiseries bois ;

- ◆ Lot 800 : Les menuiseries métalliques;
- ◆ Lot 900 : L'électricité ;
- ◆ Lot 1000 : La peinture ;
- ◆ Lot 1000 : Les VRD.

4- COUT PREVISIONNEL

Les montants prévisionnels TTC des travaux objets du présent Appel d'Offres est de 10 000 000 FCFA.

5- PARTICIPATION

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, spécialisées dans le domaine du bâtiment, jouissant d'une bonne moralité et justifiant des capacités financières et techniques requises;

La participation sous forme de groupement est admise, à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du **MINJEC, Exercice 2021**

6- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la commune d'ATOK, Service de l'Urbanisation et du développement local, Tél :694 27 45 76 sise à Atok, dès publication du présent avis.

7- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la commune d'Atok, Service de l'Urbanisme et du développement local, Tél : 694 27 45 76 sise à Atok, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (**Recette municipale d'Atok**), d'une somme non remboursable de **cinquante mille francs (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres

8- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'ATOK, au plus tard le **09 AVR. 2021** à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

En procédure d'urgence

0100004 N°...../AONO/C.ATOK/CIPM/2021 Du **09 MARS 2021**, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU FOYER DES JEUNES D'ATOK DANS LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

Financement : **BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINJEC Exercice 2021**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des actes de la Mairie d'Atok, le 09 AVR 2021 à 12 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'ATOK, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Absence ou Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures règlementaire ;
- 4) Absence d'Attestation de conformité environnementale.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence d'une pièce financière ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 10% du nombre total des Sous-détail des Prix unitaires ;
- 4) Sous-détail des Prix unitaires non conforme au modèle.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise Oui/non
- 2) La capacité financière Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

12- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

N°	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution
1	Réhabilitation du foyer des jeunes d'ATOK	10 000 000	200 000

14- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

15- ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1-administrative sera jugée conforme ;
- 2-technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de l'Urbanisme et du Développement Local de la Commune d'Atok, Téléphone: 694 27 45 76

Ampliations :

- ✓ PREFET/HN ✓
- ✓ ARMP
- ✓ DD/MINMAP-HN ;
- ✓ Pdt/CIPM-ATOK ;
- ✓ SOPECAM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono et Archives.



ATOK, le **09 MARS 2021**

Le Maire de la Commune d'ATOK.

Autorité Contractante

Jean Yves Bate
Analyste Economiste

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG

COMMUNE D'ATOK

SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

UPPER NYONG DIVISION

ATOK COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL TENDER BOARD

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

In emergency procedure

No. 000004 /ONIT /C.ATOK/CIPM-ATOK/2021 TO THE 09 MARS 2021 FOR THE
REHABILITATION OF ATOK YOUTH CENTER IN ATOK COUNCIL, UPPER NYONG DIVISION, EAST
REGION.

FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET –MINJEC, Fiscal year 2021

Budget line: 26347066412052811226101

1. SUBJECT OF THE TENDER

The mayor of the municipality of Atok, Contracting Authority, launches on behalf of Atok council, an Open National Invitation to Tender in emergency procedure for the rehabilitation of Atok youth center in Atok Council, Upper Nyong Division,:

2. ALLOTMENTS

The works shall be divided into one lot defined as follows:

LOT	DESCRIPTION	FINANCEMENT	
		SOURCE	IMPUTATION
03	Rehabilitation of Atok Youth Center	BIP MINJEC Exercice 2021	26347066412052811226101

3. WORK CONSISTENCY

Services to be carried out focus on:

- ◆ Lot 100: The preparatory works;
- ◆ Lot 200: Earthworks and implantation;
- ◆ Lot 300: Foundations ;
- ◆ Lot 400 : demolition ;
- ◆ Lot 500: Masonry and elevation;
- ◆ Lot 600: Structural frame, the cover-suspended ceiling;
- ◆ Lot 700: Wood joinery;
- ◆ Lot 800: Metal joinery;
- ◆ Lot 900: Electricity;

11. BIDS EVALUATION CRITERIA

C. Eliminary criteria:

a. Administrative offer

- 1) Absence of amount of the bond;
- 2) Forged administrative documents;
- 3) Non-compliance of one of the administrative documents after the 48-hour regulatory time limit;
- 4) Atestation of environmental conformity.

b. Technical offer

- 1) Untrue declaration or forged documents;
- 2) Did not meet at least 70% of qualification criteria.
- 3) Absence of the declaration on the honour of not abandoning the building sites during the last three years;

c. Financial offer

- 1) Omission of the price of a quantified task in the unit price schedule or in the estimate;
- 2) Absence of financial documents;
- 3) Sub-detail of Unit prices incomplete over 10% of the total number of Sub-Detail of Unit Prices;
- 4) Sub-detail of Unit Prices not in accordance with the model.

N.B : Certified copies of previously legalised documents will be systematically rejected.

D. Qualification criteria of technical offers:

The criteria, explained in the specific rules of the Tender File and relating to the qualifications of the bidders will focus on the following:

- 1) Financial capacity Yes / No
- 2) Company references Yes / No
- 3) Execution methodology of each work package Yes/No
- 4) Material supply planning and works execution scheduling..... Yes/No
- 5) The experience of management staff Yes/No
- 6) Essential material and equipment Yes/No
- 7) Understanding of the project
Yes/No

Only the financial offers of the bidders whose technical offer has reached a "yes" percentage greater than or equal to 70% (that is at least 5 "yes" out of 7) will be evaluated.

12. VALIDITY DURATION OF BIDS:

The bidders remain engaged by offers during a period of **ninety (90) days** from the date of their submissions.

13. BID BOND

All offers must be accompanied by a 2% bid bond of the estimated amount per lot applied, issued by a first-class bank approved by the Ministry of Finance, which is:

No. Lot	Description	Estimate amount (CFAF All Taxes Included)	Amount of the bond
1	Rehabilitation of Atok Youth Center	10,000,000	200,000

14. EXECUTION DEADLINE

The estimated execution deadline of the works is **Three (03) months**, which includes all possible constraints related to isolation, peculiarities of the site, climatic conditions and access ways on the spot. This deadline starts from the notification date of order of service to commence the works.

It is up to the co-contractor to propose in its offer a schedule of execution within the aforementioned deadline.

15. ATTRIBUTION OF A LETTER OF PURCHASE

Each Letter of Purchase to draft will be awarded to the bidder whose:

- 2-Administrative offer will be considered compliant;
- 3-technical offer will be considered compliant and will receive a "yes" higher or equal percentage of 70% ;
- 4-Financial offer after correction in accordance to the provisions of the RPAO of the unit price sub details, the unit price slip and the estimate, will be appraised conform with the provisions of the CCTP and ranked the lowest.

16. ADDITIONAL INFORMATION

Additional technical information can be obtained during opening hours at the Technical Service of Atok Council, through telephone numbers: 694 27 45 76

Publication:

- ✓ DO-HN
- ✓ DD/MINMAP-HN ;
- ✓ ARMP
- ✓ Chairperson/ITB-ATOK ;
- ✓ SOPECAM
- ✓ Posting;
- ✓ Chronos /Archives

ATOK, on **09 MARS 2021**

Mayor of Atok Council;
Contracting Authority




Jean Yves Bak
Analyste Economiste